



Chambéry renforce son engagement pour la biodiversité !

La Ville de Chambéry multiplie les actions pour favoriser la biodiversité, à travers son engagement zéro pesticide, une politique abeille ambitieuse ou encore la mise en place de vergers publics.

Version du 19/06/2019



La Ville de Chambéry, est depuis 2006 membre de l'association Ville des Alpes de l'année qui regroupe toutes les villes des Alpes ayant reçu le titre de "Ville des Alpes de l'Année". Ce titre récompense l'engagement particulier des villes alpines dans la mise en œuvre de la Convention alpine et est décerné par un jury international. L'objectif de cette convention est de concilier le développement durable des régions avec des mesures favorables à la protection de l'espace alpin.

Fort de son engagement auprès de cette association, La Ville de Chambéry reçoit les 21 et 22 juin les villes de Belluno (IT), Trento (IT) et d'Annecy dans le cadre du projet URBABIO. Ce dernier vise à échanger entre Villes des Alpes à la valorisation des bonnes pratiques en faveur de la biodiversité en milieu urbain tout en imaginant des solutions et initiatives innovantes visant à l'amélioration des espaces verts urbains.

La biodiversité est omniprésente - non seulement dans les lieux sauvages et les réserves naturelles, mais aussi dans nos villes, dans les lieux où nous vivons et travaillons. Nous en faisons partie intégrante. Cette biodiversité est fortement influencée par l'utilisation des ressources naturelles. La préservation de celle-ci exige non seulement la conservation des espèces végétales et animales, mais aussi la conservation de leurs habitats. Les scientifiques considèrent les zones urbaines comme des niches importantes pour la biodiversité. Par conséquent, l'intégration de la biodiversité dans la planification et la gestion des zones urbaines est un facteur clé pour la protection de celle-ci. C'est pourquoi, soucieuse de l'environnement, la Ville de Chambéry a souhaité s'intégrer à ce programme d'échanges enrichissant.

Les quatre Villes des Alpes de l'Année Annecy, Belluno, Chambéry et Trento, l'Association Ville des Alpes de l'Année et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA sont partenaires dans ce projet. Les coûts du projet sont couverts par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Nature et de la Sûreté nucléaire, la Ville alpine d'Annecy et l'Association Ville alpine de l'année.

Le Calendrier des visites d'études UrbaBio :

- Belluno, 25 et 26 septembre 2018
- Trento, 20 et 21 mai 2019
- Chambéry, 21 et 22 juin 2019
- Annecy, septembre 2019

Chambéry, ville engagée pour la biodiversité.

1. Un engagement précurseur contre les pesticides

Chambéry n'a pas attendu l'entrée en vigueur de la loi sur l'interdiction des pesticides au 1er janvier 2017. Elle a pris les devants, il y a 14 ans en signant avec le Cisalb (comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget), présidé par Michel Dantin, la convention « Objectif zéro pesticide » dans le cadre de la protection des eaux du lac, qui visait à réduire progressivement le recours aux produits phytosanitaires. Depuis l'utilisation de pesticides a été diminué de 95% pour l'entretien des espaces publics (la seule exception reste aujourd'hui les terrains de sport).

Pour atteindre son objectif Zéro pesticide, la Ville gère différemment ses espaces verts. Si elle reste maîtrisée, la nature est de plus en plus présente en milieu urbain. Des traitements bio (ou non chimiques) sont utilisés en remplacement, par exemple pour lutter contre les pyrales ou les chenilles processionnaires. Pour respecter son engagement, la Ville a mis en place la gestion différenciée qui consiste à prioriser certaines actions importantes comme le fleurissement du parc du Verney et à trouver des solutions pour simplifier l'entretien d'autres espaces.

Depuis 2017, cet engagement a été élargi aux cimetières de la ville.

2. Une politique abeille ambitieuse

La politique abeille a pour objectif de favoriser les pollinisateurs qui permettent la reproduction des plantes en butinant. Les abeilles connaissent une forte mortalité, la ville s'implique pour les préserver.

L'action emblématique de cette politique est l'installation de ruches dans les différents parcs de la Ville. Un premier rucher pédagogique a vu le jour aux Charmettes puis deux autres à Buisson-Rond et au parc de l'Étincelle, et un quatrième est en cours d'installation sur les Monts, ce qui représente une douzaine de ruches. L'objectif est de faire découvrir l'abeille dans son environnement au travers de sorties, par exemple avec les écoles. Seules quelques animations sont organisées pour ne pas stresser les insectes. La Ville a signé une convention avec le Rucher des Allobroges qui s'occupe bénévolement des ruches.

Afin de sensibiliser le grand public, la ville de Chambéry organise depuis 2018 la Journée de l'abeille et de la Biodiversité. Une journée qui regroupe autour des services de la Ville, des acteurs locaux engagés dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Enfin, cette année la Ville finance la rénovation du Rucher-Ecole. Des garde-corps sont installés pour sécuriser le lieu, pour éviter les chutes. Après la récolte du miel fin août, les travaux se poursuivront avec la réfection du sol, l'installation de sanitaires et d'une partie vitrée qui permettra d'observer le travail d'extraction.

3. Des vergers publics pour tous

Pour sensibiliser les habitants à la biodiversité, la Ville a aussi créé des vergers publics. Trois parcelles ont été aménagées et plantées d'arbres et arbustes fruitiers à Joppet, près du parking de la Falaise, et à Chambéry-le-Vieux où les habitants du quartier assurent l'entretien et le désherbage. Les promeneurs peuvent s'approprier les lieux et cueillir mûres et framboises.

4. Un parcours nature ludique

Le « Parcours nature » est un parcours thématique autour de la biodiversité urbaine. Il invite chambériens, habitants de l'agglomération et touristes à profiter de la nature en ville. Ce parcours thématique incite à butiner la biodiversité et à découvrir la richesse de la faune et de la flore à travers 8 lieux de la ville plus ou moins connus des chambériens. Saviez-vous que le verger de la Falaise, Les Charmettes et les parcs de Buisson Rond, de la Calamine, de l'Étincelle, du Verney, des Monts ou du Talweg sont des lieux où la biodiversité foisonne ? Fleurs, insectes, abeilles, oiseaux... sont à observer à deux pas du centre-ville et même directement au centre-ville. Pour aider les chambériens, habitants de l'agglomération et touristes à profiter de son Parcours nature, la ville de Chambéry a édité une pochette contenant les fiches descriptives du parcours. En plus des fiches descriptives des 8 lieux, 2 fiches informatives : une sur les abeilles « thème central » du parcours, et l'autre sur la démarche « objectif 0 pesticide » dans laquelle est engagée la ville de Chambéry. La pochette contient également un livret de jeux « le petit enquêteur » pour vous accompagner de manière ludique tout au long du parcours !

5. Le saviez-vous ?

Des moutons en ville

La Ville de Chambéry confie pelouses et talus à des moutons et des chèvres pour la tonte et le débroussaillage. Cette solution a été trouvée avec l'entreprise Ecopaturons pour désherber des zones dangereuses car peu accessibles. Une première expérience a été menée il y a 3 ans avec des moutons sur un talus très pentu au-dessus de la Farandole. Depuis, les herbivores ont investi différents sites aux Charmettes, à Chambéry-le-Vieux près du cimetière, à Mager 3 et sur les Monts. Une présence sympathique appréciée par les habitants.

Des nichoirs à mésanges

Ces petits gîtes ont été installés cette année dans les parcs et les écoles de la ville pour lutter contre les chenilles processionnaires qui envahissent les pins. Il s'agit d'une alternative au traitement biologique utilisé qui était pulvérisé sur les cocons et pouvait avoir un impact sur d'autres chenilles. Les mésanges vont se nourrir des larves et devraient donc être également efficaces contre la pyrale du buis.

Des luminaires à leds

Par exemple, les lampadaires du parc du Verney ont été remplacés par des luminaires à leds qui ont un double avantage : ils sont plus économiques et éclairent en direction du sol, ce qui permet de ne pas déranger les animaux nocturnes qui nichent dans les arbres ou chassent la nuit, notamment les chauves-souris.

6. Historique des démarches

- 2005 : action Zéro pesticide dans le cadre du contrat de bassin versant : voirie et espaces verts
- 2010 : inventaire de la biodiversité végétale
- 2012 : rucher pédagogique et gîtes à insectes à Buisson-Rond.
- 2012 : exposition « secrets d'abeilles » à la Galerie Eureka et installation temporaire d'un rucher sur le toit de la médiathèque
- 2012 : rucher installé aux Charmettes
- 2012 : inventaire de la biodiversité
- 2013 : installation écuroduc à Chantemerle
- 2013 : label refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) du parc du Talweg
- 2014 : étude trame verte et bleue de la ville
- 2014 : mise en place de la charte de l'arbre
- 2015 : rucher au parc de l'étincelle

- 2015 : action « acceptons la flore spontanée » sensibilisation grand public
- 2016 : création du premier verger public de Chambéry en face du Parking de la Falaise
- 2017 : action zéro pesticides dans les cimetières
- 2017 : lancement du parcours nature : Valoriser le patrimoine biodiversité et notamment abeilles de la ville
- 2018 : 2 lieux sont ajoutés à la nouvelle édition du Parcours Nature
- 2018 : 1^{ère} édition de La journée de l'abeille pour promouvoir les actions de la ville et des associations locale en faveur de la biodiversité
- 2018 : création de 2 nouveaux vergers publics : Joppet et Chambéry-le-Vieux
- 2019 : rucher installé sur les Monts
- 2019 : 2^{ème} édition de la journée de l'Abeille et de la Biodiversité